

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 8 (1920)
Heft: 2-3

Artikel: 4me centenaire du traité d'alliance et de combourgeoisie conclue en 1519, entre Fribourg et Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

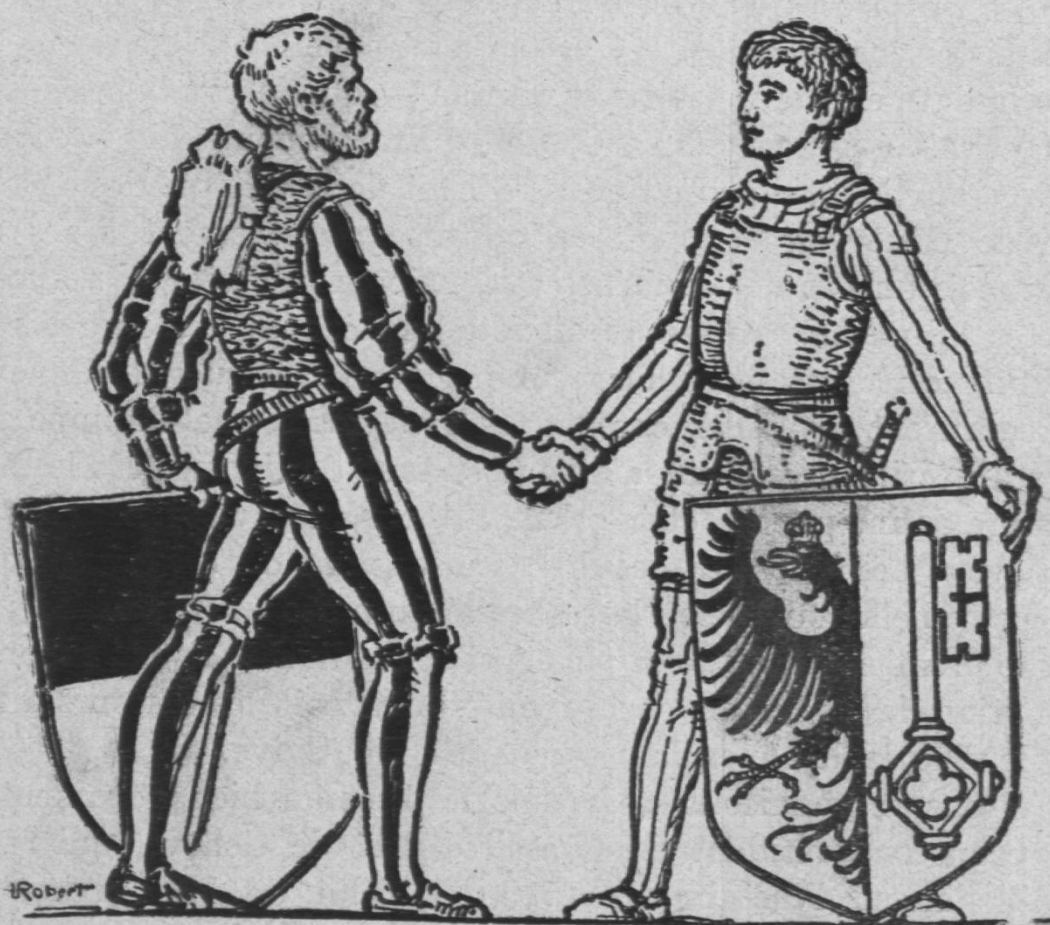
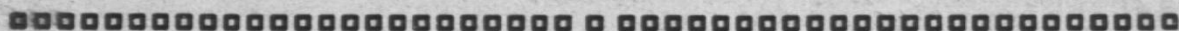
ET DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Fondées par M. l'abbé F. DUCREST.

VIII^{me} Année

N^o 2-3

Mars-Juin 1920



4^{me} CENTENAIRE DU TRAITÉ D'ALLIANCE ET DE COMBOURGEOISIE CONCLU EN 1519, ENTRE FRIBOURG ET GENÈVE

Les gouvernements des cantons de Genève et de Fribourg ont eu, l'année dernière, l'heureuse idée de célébrer le quatrième centenaire de la combourgeoisie de Fribourg avec Genève. Il faut les

en féliciter. S'il est une époque où les Suisses doivent s'efforcer de rechercher ce qui les unit et de rappeler les dates de leur histoire qui ont marqué un rapprochement entre les états, devenus plus tard des cantons, c'est bien l'heure présente. Autant il est désobligeant de voir l'histoire servir la politique en « sollicitant les textes », autant il est juste de l'employer à raconter les faits décisifs de notre évolution nationale.

C'est une belle leçon d'histoire que Fribourg et Genève se sont donnée l'automne dernier. Au mois de février déjà, la Société d'histoire du canton de Fribourg avait télégraphié ses vœux aux historiens genevois. C'est en effet au mois de février — bien que la date exacte ne soit pas connue — que la combourgeoisie de 1519 avait été conclue. Le Conseil d'Etat fribourgeois envoya ensuite ses félicitations. Le Conseil d'Etat de la « République et Canton de Genève » y répondit en offrant gracieusement à ses combourgeois un vitrail commémoratif. Fribourg l'invita à venir l'apporter lui-même. Au cours d'août, les députés fribourgeois aux Chambres fédérales étaient reçus par leurs collègues de Genève et parcoururent les jolies campagnes genevoises que Philippe Monnier a décrites avec tant d'amour et tant de finesse. Et le 29 novembre enfin, par un clair soleil, Fribourg recevait « Messieurs de Genève ». Les journaux des deux cantons ont dit à l'unisson quelle fut cette belle journée où la solennité du protocole officiel fit place, dès le premier instant, à la plus entière cordialité. Ils ont raconté la réception, la cérémonie de la remise du vitrail, les discours à l'Hôtel de ville, le déjeuner, la promenade à Hauterive.

Nous reproduisons ci-dessous le discours bien documenté de M. Gignoux, président du Conseil d'Etat de Genève, qui retrace excellemment l'histoire de 1519, et celui de M. Perrier, président du Conseil d'Etat de Fribourg, en paroles empreintes du plus noble idéalisme. Nous reproduisons également le discours prononcé par M. Théodore Bret, chancelier de l'Etat de Genève, président de la commission du vitrail qui nous renseigne sur les travaux de la commission. Nos lecteurs seront heureux sans doute de posséder un souvenir de la fête du 29 novembre 1919 qui fut, selon l'expression d'un de nos Confédérés de la Suisse allemande, invité à la réception « une bonne journée pour la Suisse ».

